

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 1 Présent : 12 Procuration : 0 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le sept juin Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 2 juin 2023
Réf : 2357 OBJET : Création d'un poste de garde champêtre, qui occupera les fonctions de responsable du service	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MCQUADE Alisha - M. GAILLARD .Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole Absents ou excusés : néant Procuration : néant

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire pour le bon fonctionnement de la commune et répondre aux besoins grandissant de sécurisation de la commune et des lieux touristiques de procéder à la création d'un poste de garde champêtre, qui occupera les fonctions de responsable du service.

Il indique que ce poste sera ouvert aux agents de la fonction publique (mutation, liste d'aptitude), à défaut contractuel.et précise que ce poste sera temps plein.

Il indique que le service police rurale de la commune sera composé à terme de 2 gardes champêtres (1 responsable, 1 adjoint) et de renforts d'agents de surveillance de la voie publique pendant les périodes touristiques d'été et d'hiver.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- * **ACCEPTE** la création d'un poste d'un poste de garde champêtre, qui occupera les fonctions de responsable du service
- * **PREND NOTE** que le recrutement s'effectuera par mutation, inscription sur liste d'aptitude, ou à défaut par contractuel de droit public,
- * **CONFIRME** que le poste est un poste permanent et à plein temps.
- * **CHARGE** monsieur le maire de tous les actes relatifs à cette délibération

La secrétaire de séance

SIBIL Christine



Le Maire

DENNE Jean – Claude



Montriond le, 7 juin 2023

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus
Certifié exécutoire